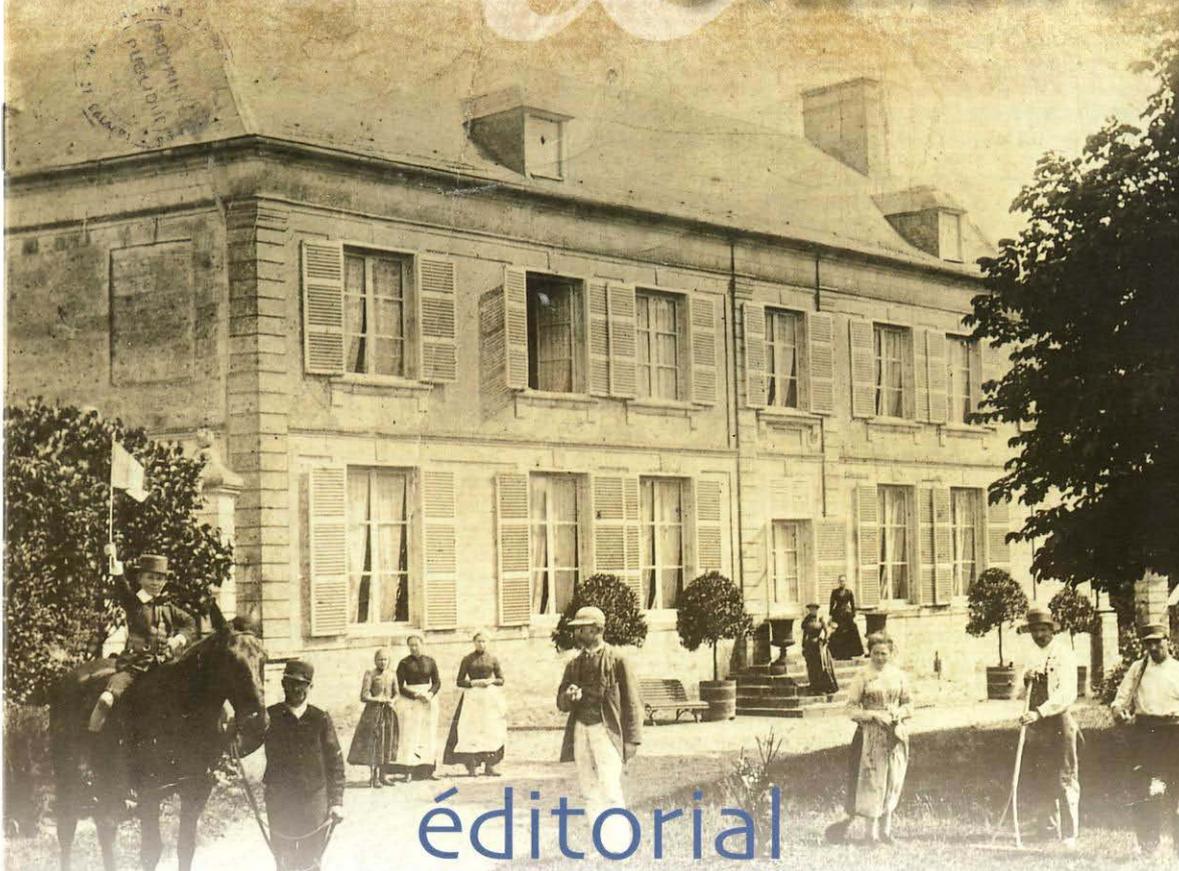


Histoire & Mémoire



éditorial

Outre les rubriques habituelles d'*Histoire* et *Mémoire*, nos lecteurs trouveront dans la présente livraison trois éclairages sur trois types de documents susceptibles d'alimenter leur curiosité historique. La série proposant la découverte de nos collections de presse locale par grande zone géographique se poursuit avec la présentation des titres concernant Arras et sa région. La mise à disposition du public d'un nouvel instrument de recherches sur les archives électorales entre 1951 et 1999 est un événement digne d'intérêt. Sur un thème qui peut intéresser aussi bien les chercheurs professionnels que les débutants ou les amateurs, nos services ont mis au point une présentation méthodique qui assure un accès facile et raisonné. Ainsi, sera démentie, nous l'espérons, l'idée trop souvent colportée d'une difficulté particulière à travailler dans les archives contemporaines, postérieures à 1940, loin du sécurisant et usuel cadre de classement des séries modernes.

Mais c'est peut-être les archives données aux Archives départementales par les héritiers de l'érudite artésien Émile Lesueur qui recèlent la plus grande charge attractive. Comment ne pas se montrer enthousiaste face à l'empilement de références historiques mises en jeu par cet ensemble archivistique, patiemment accumulées à Étrun, non loin d'Arras, au confluent du Gy et de la Scarpe. C'est là, a longtemps prétendu l'érudition locale, que César aurait fait hiverner ses légions. La toponymie connaît d'ailleurs un lieu-dit «camp de César» ; la science archéologique moderne, après plusieurs campagnes de fouilles entre 1993 et 1997, y a attesté l'existence d'un site fortifié datant avec certitude du premier siècle avant J.-C. C'est là qu'était établie depuis l'époque médiévale une abbaye de femmes, ayant son refuge à Arras. C'est là que le cardinal de la Tour d'Auvergne posséda une maison de campagne qui devait, pendant la première guerre mondiale et la bataille d'Arras, servir de

poste de commandement. Est-il encore besoin d'ajouter à cette épaisse stratification historique l'arbre du parc du château, abusivement rattaché au règne d'Henri IV, sans doute, mais assurément remarquable, pour se convaincre de l'enivrement qui peut résulter de la découverte d'un fonds d'archives. La fréquentation en est d'autant plus passionnante, lorsque, comme dans le cas du fonds de l'érudite Lesueur, se trouvent rassemblés dans un même corpus documentaire des témoignages à la fois sur des faits historiques et sur la manière dont ils ont pu être relatés au cours du temps.

Vertige de l'histoire ; apparat critique ; outillage pour en démonter les mécanismes et, donc, invite au sens critique : toute la grandeur de la mission de nos Archives est là.

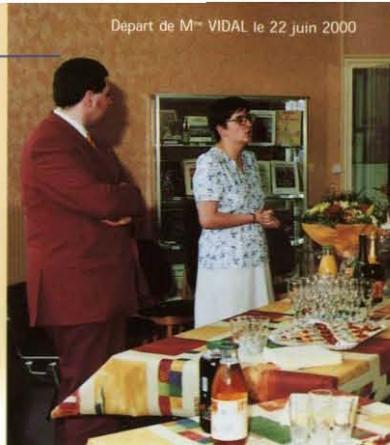
Roland HUGUET
Président du Conseil général

 Conseil Général
PAS-DE-CALAIS

Madame Nathalie Vidal, conservateur, chef du centre Georges-Besnier à Arras, quitte les Archives départementales pour raison familiale, son conjoint étant nommé directeur de la bibliothèque départementale de prêt du Jura.

La place manque pour dresser un bilan de son activité depuis son arrivée dans la direction en 1993. Contentons-nous de citer la collecte et la gestion des archives contemporaines, le contrôle scientifique des archives des nombreuses communes du Pas-de-Calais et des administrations, le suivi des demandes de dérogation formulées par les étudiants...

Par ses compétences et son exigence professionnelle, elle avait su gagner la considération de tous ses interlocuteurs.



Paléographie

Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2 E 1, fol. 15 r°

Difficulté :



Durée :



La ville de Béthune est célèbre pour ses confréries ou charités, dont la plus ancienne, celle de Saint-Éloi, remonte à 1188. La charité Saint-Nicolas naquit au siècle suivant d'une scission d'avec la fameuse confrérie Saint-Éloi. Vouée uniquement au secours des pauvres et des malades, elle avait pour siège la chapelle Saint-Nicolas, bâtie en 1117 dans la rue des Fers par le seigneur de Béthune Robert le Gros, qu'elle restaura somptueusement en 1313. Gouvernée dès 1307 par deux maîtres, dont il est question dans l'extrait suivant, elle entretenait avec le prévôt et le chapitre de l'église collégiale Saint-Barthélémy des liens étroits qu'atteste le texte ci-dessous, daté de décembre 1321. Il est tiré du cartulaire de 1462 (fol. 15-16) de la confrérie Saint-Nicolas, conservé aux Archives départementales du Pas-de-Calais sous la cote 2 E 1.

Cet extrait illustre l'écriture mixte gothique du XV^e siècle. Son module et sa morphologie répondent aux critères de lisibilité des cartulaires. Chaque lettre est individualisée, toute ligature est absente. Certains *i* sont même surmontés d'un trait oblique en guise de point. L'*u* est bien distinct de l'*n*. On note le jambage plongeant de l'*h*. L'*r* prend deux formes : *z* et *r* (comparer : *veront* et *oront*, ligne 2).

Les abréviations sont banales. Elles font appel au tilde (*tāps* = tamps, *n̄re* = notre), au *p* barré (*apptenans* = appartenans), aux notes tironiennes (*9mun* = commun, *z* = et).

On remarque dans ce texte les particularités phonétiques (*chiaux* = ceux, *ches* = ces, *fiaules* = féaux, *blanke* = blanche, *carite* = charité, *Betremieu* = Barthélémy) et orthographiques (*fabrike* = fabrique) de notre province.

N. Buanic

A tous chiaux qui ches presentes lettres
veront z oront. Nous ly prouuos z ly capitles
de leglize saint betremieu de bethune. Salut
en n̄re seigneur Sachent tout que nous de
no omun assentement z de no lome volente
prestanimes a nos bons amis z fiaules lui
dun blankie cappe z Jehan de Core a che tays
maieurs de le carite dieu z saint nicolay de
bethune vng des calisses z le platine pezans
deux mars ou en viron apptenans a le fabrike

À tous chiaux qui ches presentes lettres
veront et oront. Nous ly prouuos et ly capitles
de leglize Saint Betremieu de Bethune, salut
en nostre Seigneur. Sachent tout que nous de
no commun assentement et de no bonne volente
prestanimes a nos bons amis et fiaules Bau-
maieurs de le carte Dieu et Saint Nicolay de
Bethune vng des calisses et le platine pezans
deux mars ou environ appartenans a le fabrike.

Transcription

Le répertoire méthodique des archives électorales

Le classement des archives relatives aux élections politiques conservées au centre Georges-Besnier des Archives départementales vient d'être achevé. Pour les présenter, on a fait le choix du répertoire méthodique, type d'instrument de recherche qui présente les documents dans un ordre logique, sans tenir compte de leur cote.

Repérées dans les versements effectués par le cabinet du préfet, le bureau des élections de la préfecture et les sous-préfectures dont les fonds ont déjà été classés, ces archives renferment essentiellement les déclarations de candidature, les professions de foi des candidats, les affiches de propagande et les procès-verbaux d'élection dans le cas du bureau des élections ; les documents ayant trait à la surveillance des campagnes électorales par les renseignements généraux et les rapports des préfets et sous-préfets, dans les fonds du cabinet.

Les élections traitées sont :

- les élections municipales de 1965 à 1995
- les élections cantonales de 1951 à 1998
- les élections régionales de 1986 à 1998
- les élections législatives de 1956 à 1997
- les élections sénatoriales de 1965 à 1992
- les élections européennes de 1979 à 1999
- les élections présidentielles de 1965 à 1995
- les référendums de 1958 à 1992.

On prendra garde cependant que, pour les élections les plus anciennes (antérieures aux années soixante environ), les informations du répertoire méthodique doivent être complétées par le dépouillement des instruments de recherche des séries M et Z et des bordereaux de versement du début de la série W.

Les documents analysés sont classés par type d'élection et par service versant. Les documents produits par le bureau des élections sont ainsi distribués en trois parties : organisation matérielle, procès-verbaux d'élection et résultats. Dans les fonds du cabinet du préfet, on distingue les dossiers relatifs au déroulement de la campagne électorale et les résultats.

Le répertoire méthodique est à la disposition du public des deux salles de lecture des Archives départementales. Il devrait donner satisfaction à l'amateur d'histoire locale comme à l'historien soucieux de comparaisons départementales ou nationales.

Rappelons toutefois que les archives du cabinet du préfet susceptibles de mettre en cause la vie privée ou la sûreté de l'État ne sont communicables qu'au bout de 60 ans. Des dérogations peuvent bien sûr être sollicitées. Le répertoire sera désormais mis à jour à chaque nouveau versement.



Exemples d'affiches conservées dans les dossiers de contrôle de la propagande électorale : deux présidents du conseil général (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 W 33663 et 1 W 33664)



- Photographie prise de l'inscription faite à l'intersection des rues des Procureurs et Calandre, pour laquelle nous n'avons pas retrouvé les auteurs.

Exemple d'enquête de gendarmerie sur plainte déposée pendant la campagne électorale pour la réglementation de 1969 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 W 45558/3)

Hommes et choses du pays d'Artois

Les archives d'Émile Lesueur

Les archives de l'érudit artésien Émile Lesueur (1880-1946) ont été données aux Archives départementales par ses descendants en 1997. Elles forment la sous-série 80 J (3,5 mètres linéaires) et consistent en documents familiaux, correspondance professionnelle, manuscrits de publications, notes d'érudition et correspondance érudite. Pourvues d'un répertoire numérique détaillé rédigé par M. Bertrand Lesoing, stagiaire de l'Institut d'études politiques de Paris, elles sont désormais à la disposition du public.

Le magistrat

Émile Lesueur est né à Étrun le 10 décembre 1880. Sa famille est implantée à Étrun depuis plusieurs générations. Le grand-père d'Émile, Augustin Lesueur, est maire d'Étrun presque sans interruption de 1853 à 1881. Bénoni Lesueur, père d'Émile, est lui-aussi maire d'Étrun pendant 33 ans. Il publie en 1899 une *Histoire d'Étrun* couronnée par l'Académie d'Arras. La famille maternelle d'Émile Lesueur porte le nom de Moriamé. Originaire du Hainaut, elle appartient au même milieu de notables locaux et propriétaires terriens.

Après des études juridiques à Lille et un diplôme de docteur en droit, Émile Lesueur s'inscrit au barreau d'Arras. La première guerre mondiale l'y surprend. À l'issue d'«une belle guerre», Lesueur effectue plusieurs missions à l'étranger : adjoint au gouverneur général d'Algérie (1918-1919), procureur de la République à Blida (1919) et secrétaire général de l'école de droit de Téhéran (1919-1921). Puis c'est le *cursus hono-*

rum qui mène aux plus hautes marches de la magistrature française ; président du tribunal d'Abbeville (1921-1925), juge (1926-1929) puis président de section au tribunal de la Seine (1929-1933), conseiller (1934-1936) puis vice-président de chambre à la cour d'appel de Paris (1936-1938), président de chambre, enfin, à la cour d'appel de Paris.

L'appel de la terre ; le culte de la petite patrie

L'intérêt particulier du fonds Lesueur tient au caractère exemplaire du parcours d'érudit de son producteur. Chez Lesueur, le projet érudit n'est pas loisir personnel ni dérivatif de la vie professionnelle : il est intimement lié aux choix idéologiques de l'individu ; il est l'expression de son engagement dans la cité ; il est l'épine dorsale de son mode de pensée et de ses visions du monde. En cela Émile Lesueur et ses papiers sont représentatifs d'une époque et dignes d'intérêt pour ce dont ils témoignent autant que pour ce qu'ils disent.

Typique est l'attachement viscéral d'Émile Lesueur à son village, son clocher, sa petite patrie. Il transparaît dans tous ses écrits. Qu'il suffise de citer le titre d'un de ses ouvrages, *Mon pays d'Artois* (Paris, 1932-1934, 2 vol.), son sous-titre *L'appel de la terre* et son exergue : «Je veux qu'au sol d'Artois, ma tombe s'ouvre non loin de mon berceau».

Typique également est sa manière de le servir par toutes les formes d'expression. La prose historique est évidemment la plus souvent pratiquée sous forme d'ouvrages ou d'articles. Mais la poésie y est fréquemment associée : futur président des Rosati d'Artois, il publie dès 1900 un recueil de poèmes significativement intitulé *Chants au clocher. Poèmes du pays natal*.

Typique surtout est le patriotisme intégral, consubstantiel du chant de la terre de naissance et du cimetière. L'attitude de Lesueur pendant la Grande Guerre comme son acharnement à inscrire dans la pierre et dans l'encre la mort de son père en captivité en 1914 en sont une preuve. Historiquement, il importe peut-être plus d'en noter les signes antérieurs à la guerre : ainsi le poème *Aux enfants d'Étrun morts pour la patrie* publié en 1901 :

«Bréda, Coblenz, Bruxelles, Alger, glorieux calvaire,

Page pourpre à l'histoire, ou plutôt livre d'or

Dont les feuillets rouges sont de ceux que vénère

L'enfant qui parle à peine, ou le vieux qui s'endort.»

Typiques enfin sont les convictions républicaines d'Émile Lesueur. Dédicant en 1905 son étude sur *L'agriculture et les syndicats agricoles du Pas-de-Calais* au secrétaire général de la préfecture, il l'assure de sa «confraternité républicaine». L'héritage de la Révolution française est revendiqué dans sa globalité. Lesueur est l'ami d'Albert Mathiez, fréquente la société des études robespierristes, participe à

l'édition des œuvres complètes de Robespierre et mène le combat pour l'érection d'un monument au conventionnel Le Bas à Frévent.

Typique, peut-être aussi est le point d'orgue, à considérer dans toute sa complexité. Nommé membre suppléant de la cour suprême de justice du procès de Riom, il doit se justifier devant la commission d'épuration de la magistrature à la Libération. Comment mieux dire qu'une forme de structuration culturelle, cristallisée par la défaite de 1870, et que Lesueur avait symbolisée au plus haut point, connu alors comme un naufrage.

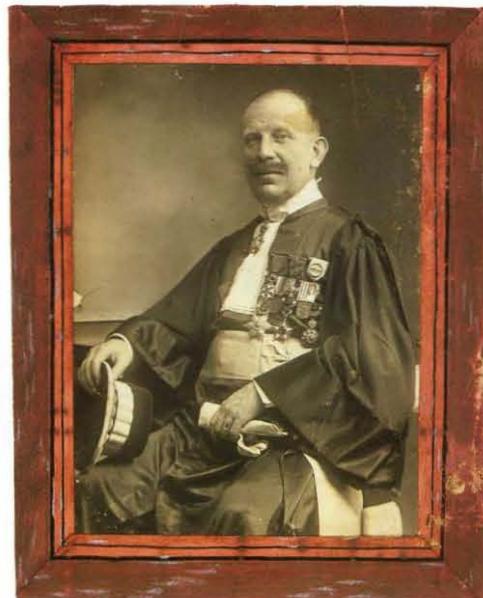
Programme de la fête des Rosati de 1933, donnée en l'honneur de l'architecte de la reconstruction d'Arras Pierre Paquet, sous la présidence d'Émile Lesueur (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 80 J 38)



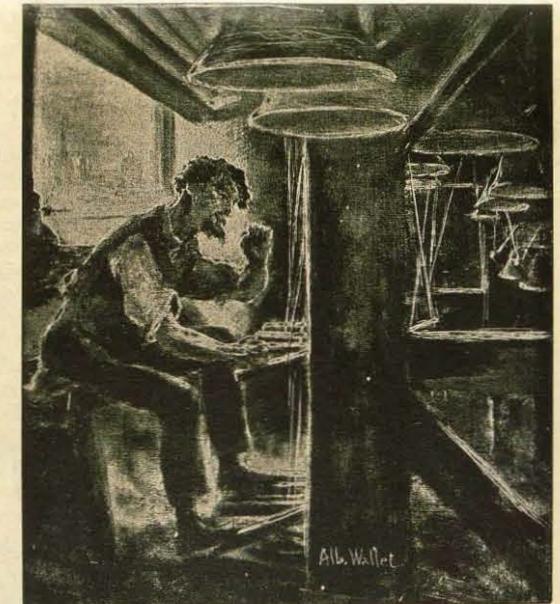
Émile Lesueur, librettiste (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 80 J 43)



Émile Lesueur, capitaine pendant la Grande Guerre (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 80 J 46)



Émile Lesueur, magistrat (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 80 J 46)



Charles-Albert Wallet peint.

LE CARILLONNEUR

Comme ils tintent gaiment, les carillons du Nord,
Dans nos hardis beffrois découpés en dentelles ;
Au fond de nos cieux bleus, unissant leurs voix d'or,
Comme ils tintent gaiment, les carillons du Nord.
Toujours les mêmes airs prennent le même essor.
Au rythme martelé des cloches immortelles :
Comme ils tintent gaiment, les carillons du Nord,
Dans nos hardis beffrois découpés en dentelles.

ÉMILE LESUEUR

Poésie dite par M. Raphaël Duflos de la Comédie Française.

Émile Lesueur, poète régionaliste : le carillonneur, illustré par Charles-Albert Wallet (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 80 J 49)



LA PRESSE EN SES PAYS L'Arrageois

Après le Boulonnais et le bassin minier, nous abordons aujourd'hui la presse politique de l'Arrageois, à l'exception de la presse syndicale.

Devant le grand nombre de journaux identifiés, nous avons sélectionné quelques titres paraissant donner l'image la plus représentative de la presse politique ayant eu une diffusion à Arras et dans sa région.

Le titre le plus ancien conservé aux Archives départementales a pour nom *Le Courrier du Pas-de-Calais* (voir encadré).

La Liberté, Journal du Nord de la France, créé en 1848, publie de février 1851 à septembre 1852 une édition d'Arras.

Le Pas-de-Calais, quotidien, voit le jour le 19 octobre 1870. Il affiche en 1875 comme ligne politique la défense de la monarchie héréditaire et traditionnelle. Il se dit légitimiste dirigé par les chefs du parti clérical en 1886. On le trouve royaliste anti-boulangiste en 1888. Il publie du 27 décembre 1872 au 11 mars 1873 *Le Petit Pas-de-Calais*, quotidien destiné à la vente au numéro. Il cesse de paraître en 1890, quand la société éditrice achète *Le Courrier du Pas-de-Calais*.

Le 9 février 1871 voit naître *L'Avenir, Journal d'Arras et du Pas-de-Calais*, qui deviendra *L'Avenir d'Arras et du Pas-de-Calais*. En 1875, *L'Avenir* absorbe *L'Ordre*. Dès janvier 1880 où il est catalogué républicain modéré, *L'Avenir* publie une édition hebdomadaire. Comme beaucoup de titres, il cesse de paraître en juillet 1914, paraît à nouveau en novembre 1919 pour disparaître en septembre 1939.

Le Pas-de-Calais, grand hebdomadaire régional créé en 1878, constitue jusqu'en 1890 l'édition hebdomadaire du *Pas-de-Calais* quotidien. Il tire à 15 000 exemplaires en 1888 et est distribué gratuitement dans un grand nombre de communes le dimanche à la sortie de la messe. Il disparaît en 1914 pour paraître de nouveau le 16 mars 1924. Il publie, à partir de 1936, une édition d'Arras. Il cesse de paraître en mai 1940.

La Croix du Pas-de-Calais, hebdomadaire, supplément à *La Croix* de Paris, a son siège, en 1889 au 5, rue des Murs-Saint-Vaast à

Arras, là même où naît le 7 juin 1891 *La Croix d'Arras, de l'Artois et des pays houillers*. Cette dernière, supplément régional hebdomadaire de *La Croix* de Paris, publie deux éditions, l'une agricole et l'autre minière et, à partir du 6 mars 1892, un supplément politique et agricole. Elle devient *La Croix du dimanche d'Arras, de l'Artois et des mines*.

La Croix d'Arras et des mines du Pas-de-Calais, édition locale de *La Croix* de Paris, quotidien, prend en 1908, le titre de *La Chronique artésienne de La Croix* qui devient en 1911, *La Croix d'Arras et du pays minier*.

La République libérale d'Arras et du Pas-de-Calais, hebdomadaire de tendance républicaine libérale, voit le jour le 2 juillet 1893. Il publie un quotidien dès le 15 octobre 1894. Il cesse de paraître le 1^{er} janvier 1899.

Le Réveil du Pas-de-Calais, hebdomadaire du dimanche, radical socialiste, n'a qu'une existence éphémère en 1911-1912 et en août 1914.

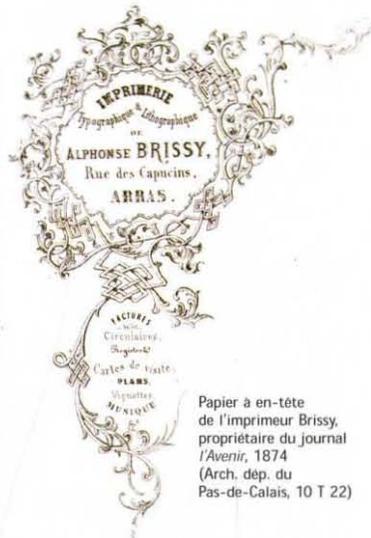
La guerre de 1914-1918 et l'après-guerre voient apparaître deux titres importants. En 1916, *Le Lion d'Arras, journal de siège, organe hebdomadaire d'union atrebate puis journal franco-britannique du front d'Arras*, devient en 1920, *Le Beffroi d'Arras, organe d'union et de relèvement*. Ce dernier publie une édition rurale : *La Campagne d'Artois*. *Le Pas-de-Calais libéré* est en 1919, l'organe de défense intégrale des sinistrés du *Pas-de-Calais*. Il fait suite à *La France envahie*, édition spéciale du *Pas-de-Calais*.

Le Réveil du Nord, quotidien socialiste, publie une édition du *Pas-de-Calais* destinée aux arrondissements d'Arras et de Bethune. Il est remplacé en 1944 par *Nord Matin*.

La Liberté du Pas-de-Calais, journal provisoire créé le 2 septembre 1944, mis à la disposition de la municipalité d'Arras lors de la libération de la ville et installé dans les locaux du *Courrier du Pas-de-Calais*, cède la place le 2 mars 1945 à *Libre Artois* qui se veut l'organe du Groupement départemental de l'organisation civile et militaire.

On ne saurait clore cet article sans citer l'édition d'Arras de *La Voix du Nord*, qui paraît dès le 5 septembre 1944.

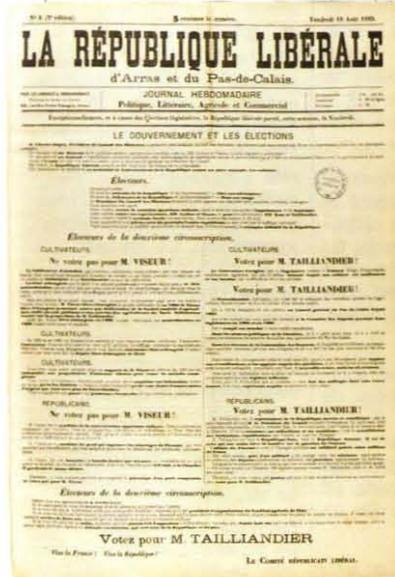
Tout comme pour la presse du boulonnais et du bassin minier, les recherches ont été faites à partir des journaux conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, ainsi que dans les sous-séries 1 J (1629-1640 : dossiers constitués à partir de dépouillements effectués aux Archives nationales et départementales), 10 T (contrôle de la presse et de la librairie). La documentation ainsi rassemblée est disponible en salle de lecture du centre Georges-Besnier. Il reste bien entendu que toute utilisation des journaux comme



Papier en-tête de l'imprimeur Brissy, propriétaire du journal *L'Avenir*, 1874 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 10 T 22)

source d'histoire doit être précédée d'un très sérieux travail d'appropriation du contexte historique : régime juridique, techniques de production et de diffusion (sur ces aspects, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou, *Histoire générale de la presse française*, t. III, 1871 à 1940. Paris, 1972, 688 p.), décryptage fin des tendances politiques (voir, en première analyse, François Goguel, *La politique des partis sous la troisième République*. Paris, 1970, 567 p. et *Géographie des élections françaises sous la troisième et quatrième Républiques*. Paris, 1970, 188 p.).

J.-C. Hombert



Exemple d'engagement politique de la presse : «La République Libérale» et les élections de 1893



Le Courrier du Pas-de-Calais

Créé en 1831 par Auguste Tierny, imprimeur à Arras, *Le Courrier du Pas-de-Calais* fait suite à la *Feuille hebdomadaire du département du Pas-de-Calais* fondée en 1803.

Son neveu, Auguste Tierny, «jeune avocat et écrivain de mérite» devient le rédacteur en 1848, puis le propriétaire gérant en 1857.

Le 17 janvier 1860, dans une lettre relatant le refus de M. Tierny de publier une brochure de l'évêque d'Arras, le préfet écrit : «Le propriétaire du *Courrier* va, sans doute, se trouver en butte à la malveillance du clergé, par suite du mauvais accueil fait par lui à une proposition de l'Evêché. S'il devait être frappé dans ses intérêts matériels, [...] je vous prierais, ultérieurement, de réserver au *Courrier* du Pas-de-Calais une part dans les faveurs attribuées à la presse départementale ...».

En 1868, le journal est vendu à 5 actionnaires. Le baron de Sède en est le rédacteur en chef et le gérant. Le journal, disposant d'une grande publicité, exerce une influence sérieuse sur l'opinion. Il affiche 2 500 abonnés en 1869. Il est catalogué bonapartiste en 1885, royaliste en 1896, libéral progressiste en 1920, conservateur en 1921 et de tendance Union Républicaine Démocratique (URD) en 1929 et ce jusqu'à la Libération, date à laquelle il disparaît. Ses locaux sont repris par *La Liberté du Pas-de-Calais*.



La place de la gare avant 1914 : au centre, l'immeuble du *Courrier du Pas-de-Calais* (fonds Lecoq)



folklore

bijoux des matelotes

Dans notre précédente livraison nous avons évoqué le costume des matelotes.

Nous abordons aujourd'hui les bijoux qui complètent leur tenue d'apparat et témoignent d'une tradition boulonnaise qui dit «si la mariée apportoit les meubles, l'homme, li, i alloit à dorlots», c'est-à-dire qu'il achetait en gage d'amour une collection de bijoux qu'il offrait au fur et à mesure de la durée des fiançailles, et ce jusqu'au mariage.



Matelote à Equihen (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 5 Fi 300/4)

En règle générale, le lot d'or se composait de :

La «Croix du Pardon», une des plus belles pièces de la parure avec ses cinq coquilles Saint-Jacques et son grelot d'or, le tout s'inscrivant dans un losange asymétrique entouré de filigrane évoquant un jeu de cordages. La matelote mariée remplaçait parfois la croix par un médaillon contenant le portrait de son mari.

La «Chaîne à barillet», le barillet servant de fermoir à cette longue chaîne en sautoir.

La bague «Chapelet des Matelots», composée de trois

médillons représentant respectivement la Foi pour la croix, l'Espérance pour l'ancre et la Charité symbolisée par le Sacré-Cœur. Le nom vient en outre du fait que l'anneau comporte dix petites boules représentant la dizaine de chapelet qu'il était ainsi possible d'égrener.

La bague «Nœud d'Amour», dont le chaton est composé de calottes en demi-boule, entouré de cordages très fins qui les relient en serpentant (si on la regarde à l'envers, elle nous donne l'image de deux cœurs enlacés).

La «Lisbonne», bague volumineuse de six rangées de boules offerte le plus souvent aux porteloises, qui évoque le style portugais (le naufrage d'une partie de l'Armada en 1588 n'y est pas étranger, dit la légende).

Un simple anneau d'or serti de turquoises, parfois d'un rubis ou d'émeraudes.

Les «Milanos», boucles d'oreilles ne pesant pas plus de huit grammes, un des fleurons des bijoux de la marine boulonnaise (elles ont succédé aux boucles en grappes de raisin ou constituées d'un gros gland).

La broche boulonnaise, composée de trois médaillons avec des motifs floraux en émail (une pensée).

Un bijoutier boulonnais, Marcel Devillepoix, a remis au goût du jour ces bijoux et déposé la collection à l'I.N.P.I. afin d'en protéger le brevet et de lutter contre la contrefaçon. Le «Hareng d'Or», festival national des arts et traditions populaires organisé en août dans le canton d'Étaples-sur-Mer, offre au public l'opportunité d'apprécier les richesses du folklore des provinces françaises en rassemblant diverses formations. La troupe «Les Bons Z'enfants d'Étaples» y affiche haut et fort les couleurs de la côte d'Opale en évoluant dans les costumes et bijoux traditionnels évoqués dans nos colonnes.

Bibliographie :

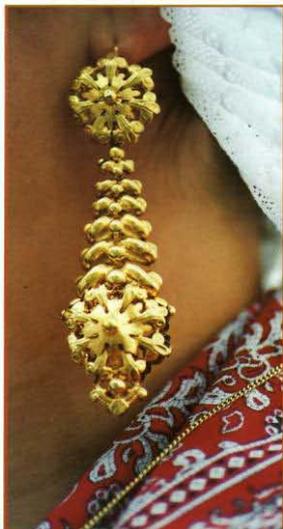
Les Bons Z'Enfants d'Étaples, *Les costumes*, Office de Tourisme d'Étaples-sur-Mer, 1999, 70 p.

Raymonde Menuge-Wacrenier, *Les boulonnais au travail et à la fête*, Le livre d'histoire/Lorises, Paris, 1999, 202 p.

Société des Amis du Passé, des Sites et de la Culture du Pays de Montreuil, *Femmes de pêcheurs, Dossiers archéologiques, historiques et culturels du Nord et du Pas-de-Calais*, numéro spécial, tome 1, 1980, 28 p.

Pierre Baudelique, *Histoire d'Étaples des origines à nos jours : de 1870 à 1990*, Imprimerie du Moulin, Saint-Josse-sur-Mer, tome 2, 1996, 522 p.

Georges Dilly, *Pêcheurs d'Equihen*, éd. Musée régional d'ethnologie, 1989, 18 p.



«Les Bons z'enfants d'Étaples» détail d'une boucle d'oreille. Milanos

Le lingot d'or nécessaire à la fabrication des bijoux est d'abord fondu puis refroidi dans un bain d'alcool à brûler : il est travaillé à froid puis réchauffé en cours d'opération afin de lui conserver son élasticité. Après fusion, il est passé dans un bain déroché pour retrouver la couleur jaune initiale. D'abord frappé avec une masse, il est ensuite laminé : son épaisseur doit en effet se réduire à 15/100 de mm avant d'être travaillé. Placé dans un dé à emboutir, dans des alvéoles de plus en plus petites, la calotte de la bague ou du «Milanos» est pilonnée avec une bouterolle. Pour obtenir le filigrane qui entoure le «Chaton d'Amour» et la «Croix du Pardon», l'or est étiré dans une filière (un gramme d'or fin peut ainsi donner un kilomètre de filigrane). Les «Milanos», dont le corps est composé de l'enchevêtrement de mille anneaux, nécessite en moyenne une cinquantaine d'heures de travail.

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLOUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 2^e trimestre 2000 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 2000

A reproduire sur papier libre :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Profession : _____

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à :

Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09

Abonnement

Le costume répond en règle générale au désir d'identification culturelle d'une région. Dans le Pas-de-Calais, les manifestations traditionnelles comme le baptême de la mer sur le littoral, la procession de Notre-Dame de Boulogne ou le festival du Hareng d'Or à Étaples sont l'occasion pour les « gens de la mer » et les groupes folkloriques comme les célèbres « Bons Z'Enfants d'Étaples » de témoigner des us et coutumes de la Côte d'Opale en revêtant les costumes de travail et de cérémonie d'autrefois.

Les peintres et les cartes postales d'époque nous ont donnés une idée précise du costume de travail des matelots : la casquette ou bonnet à quartiers dont les oreillères se nouent au-dessus de la tête à l'aide de cordonnets, le « capou » (épaisse pèlerine de laine munie d'une capuche parfois rabattue au-dessus du bonnet ou de la casquette), ainsi que la

« vareuse » cirée et le « suroit » apparaissent fréquemment. Les pantalons de gros drap, la flanelle, le foulard et la ceinture de flanelle pour soutenir les reins complètent la tenue. Les chaussures varient de la paire de grosses galoches aux sabots de cuir, de la paire de chaussures à lacets aux grandes cuissardes. L'équipement pour la pêche se composait quant à lui de gilets, d'une cravate de grosse étoffe, de caleçons, un « suroit » de toile goudronnée dont la visière servait de gouttière sur le dos ou un gros bonnet de laine rouge, un large bourgeron, un tablier et des manchettes de cuir, ainsi qu'une capote appelée « hulot », imperméable par son épaisseur et des gants sans doigts liés autour du poignet avec une corde.

La verrière occupe une place particulière dans les souvenirs des anciens : sa tenue rassemble en effet les éléments types du costume traditionnel de la Berckoise. Parfois la tête couverte d'un châle, elle apparaît le plus souvent coiffée d'une « calipette » (bonnet typique de Picardie dont la couleur vaut aux matelotes le nom commun de « ches blancs bonnets »), avec les « pichus » (jupons de gros drap rouge) et les « gartius » (jupons de toile bleue ou rayée) portés au-dessus, sans oublier les « houzzettes » (jambières en laine). Il semblerait toutefois que de subtiles différences se manifestent d'une commune à l'autre : ainsi à Étaples, les jupons de couleur rouge auraient été portés au-dessus et non en-dessous des jupes.

Le costume de la « sau-



« Les Bons Z'Enfants d'Étaples » - Scène de travail : Costumes de verriers.

trière » (ou pêcheuse de crevette) répondait plus à une exigence qu'à un souci esthétique. Le métier étant pratiqué en automne et en hiver, elle devait porter des vêtements chauds : une sous-coiffe, un « fanchon » (foulard roulé et serré contre les oreilles), un châle de grosse laine, des jupes et jupons de grosse toile, sans oublier les « houzzettes » qui protégeaient les mollets de l'agression du sel.

Les historiens locaux indiquent que le costume de cérémonie de la matelote se composait le plus souvent d'un justin ou jupon d'une seule pièce tombant en fronces, d'un justaucorps laissant voir la chemise à longues manches qui monte jusqu'au cou ou les guimpes de nylon ou de dentelles, d'un tablier protégeant le corsage et la jupe, et d'un châle plus ou moins long, descendant en pointe dans le dos.

J. Langelier évoque quant à lui un autre costume de cérémonie des Boulonnaises : un petit bonnet garni de dentelle dessinant la forme de la tête, un long corset d'étamine de couleur brune à fleu-

rages rampants avec manches d'étoffe dorée retroussées jusqu'au milieu des bras, une jupe de drap écarlate bordée d'un large ruban rose ou ponceau (couleur rouge coquelicot), formant la queue sur une autre jupe de drap gros bleu, un fin bas de coton, des souliers de drap et un fichu de mousseline brochée.

Vers 1900, le bonnet est le même, la jupe rouge demi-longue aussi, mais le corsage est en mousseline blanche à pois, le petit châle frangé dont les bouts sont passés dans la ceinture est en crêpe de chine, le tablier est en soie changeante.

Bibliographie :

Les Bons Z'Enfants d'Étaples. *Les costumes*. Ed. Office de tourisme d'Étaples-sur-Mer.

Georges Dilly. *Pêcheurs d'Equihen*. Ed. Musée régional d'ethnologie, 1989.

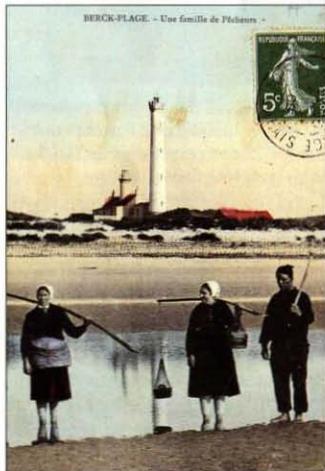
Georges Dilly. *Berck-sur-Toile*. C.R.A.D.C. Éditions, 1998.

Pierre Beaudelique, *Histoire d'Étaples des origines à nos jours*. Imprimerie du Moulin, Saint-Josse-sur-Mer, 1993.

Raymonde Menuge-Wacrenier. *La Côte d'Opale à la Belle Époque*. Éditions des Belfroirs, 1987.

Guide des départements. *Le Pas-de-Calais*. Projets éditions. Poitiers, 1988.

Le Guide, *Pas-de-Calais*. Éditions Casterman, 1994.



Pêcheurs à Berck (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 5 F 108/232).

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLIUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2000 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 2000

A reproduire sur papier libre :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à : Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09

Abonnement